

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

20 crédits	240.0 h	Q1 et Q2
------------	---------	----------

Enseignants	Blanckaert Ludovic ;Bourez Olivier ;Camus Olivier ;Coton Gauthier ;De Groote Geert ;Gilot Christian ;Surroca Damien ;Weiss Emmanuelle ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Tournai
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Dans le prolongement des acquis du projet d'architecture 2, les projets proposés à l'UE de projet d'architecture 3 se particularisent par les programmes principalement liés aux thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réflexion sur l'espace public, le rapport au paysage et au contexte environnemental • réflexion sur l'espace habité, plus particulièrement l'habitat collectif inséré dans le tissu urbain • rationalité du projet, maîtrise constructive et technique. <p>Inscrit dans l'apprentissage de la composition architecturale, l'UE de projet d'architecture 3 intègre ces données dans l'acquisition progressive de la compétence à concevoir le projet d'architecture, à comprendre et appliquer des connaissances en lien avec la matérialité d'un projet.</p>
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • LIRE (décipherer, comprendre, trouver le sens de, discerner, reconnaître) • DECRIRE (représenter, tracer ou suivre) • DISPOSER (joindre, combiner, mettre en ordre) les composants élémentaires de l'architecture, avec sensibilité et compréhension des valeurs fondamentales et pérennes qui fondent la discipline. <p>Le projet d'architecture 3 accomplit cet objectif général par la CONFIRMATION (corroborer, synthétiser, conforter), donnant suite aux modes de l'initiation et de l'exploration convoqués lors des UE de projet d'architecture 1 et 2.</p> <p>Contribution au référentiel AA :</p> <p>Concevoir un projet - confirmation</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Articuler et développer, avec logique, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) dans un cadre de paramètres fondamentaux</i> • <i>Enoncer et hiérarchiser des intentions en vue de poser des choix</i> • <i>Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux</i> • <i>Analyser, manipuler, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques</i> • <i>Adopter des démarches de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif</i> <p>Expérimenter une démarche artistique</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en rassemblant des concepts préexistants et des idées pour faire une proposition</i> <p>Se constituer une culture architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Convoquer des références données qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte</i> <p>Situer son action</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Expérimenter les possibilités de transformation d'un contexte</i> <p>Concrétiser une dimension technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Connaître et décrire les principes techniques fondamentaux de l'édification</i> • <i>Savoir appliquer les divers principes fondamentaux techniques dans une production architecturale</i> <p>Exprimer une démarche architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit des idées</i> <p>Poser des choix engagés</p>

- *Prendre conscience de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société*

La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».

Modes d'évaluation
des acquis des
étudiants

En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.
Au cours de l'année, les étudiant-es travaillent à la conception de plusieurs projets. L'apprentissage est progressif et cumulatif d'un projet à l'autre.

Pour rencontrer les AA généraux précités, le cours met en place une série de dispositifs particuliers qui seront évalués.

A la fin de l'unité d'enseignement (LTARC 1301), l'étudiant-e sera capable de

(1) Concevoir un projet

S'approprier la conception du projet d'architecture:

> par l'observation, l'analyse la compréhension et l'interprétation, des situations architecturales existantes étudiées

> par la manipulation des espaces d'une relative complexité

> par la mise en forme d'un projet architectural regroupant de toutes les dimensions fondamentales (contextes, usages, temporalités, matérialités) explorées dans tous les projets abordés en cycle bachelier.

(2) Expérimenter une démarche artistique

De nourrir sa démarche en expérimentant et réinterprétant des modes opératoires afin de proposer des réponses singulières à une question posée. De justifier et communiquer les raisons de ses choix par rapport à des situations et des préoccupations contemporaines.

(3) Se constituer une culture architecturale

De se constituer un corpus de références, l'analyser, rendre compte et de s'approprier la démarche sous tendue. Il-elle sera capable de décrypter et de réinterpréter des situations existantes concernant le bâti et les aménagements d'espaces extérieurs.

(4) Situer son action

D'élaborer une analyse élargie du contexte du projet : matériel et immatériel (physique et culturel) pour en révéler les enjeux. Par ces analyses, il-elle identifiera les constituants du contexte dans le but de se les réapproprier pour la conception du projet. Il-elle présentera synthétiquement ces analyses sous forme graphique, écrite et orale.

(5) Mobiliser d'autres disciplines

Explorer et comprendre les données et enjeux des autres disciplines. S'en saisir pour nourrir le projet Mettre à profit les apprentissages des autres matières afin d'établir des liens avec la conception du projet.

(6) Concrétiser une dimension technique

Explorer des hypothèses constructives, structurelles et techniques simples en cohérence avec les idées du projet. Proposer des solutions constructives, structurelles et techniques d'une relative complexité en adéquation avec les intentions et les contextes du projet.

(7) Exprimer une démarche architecturale

Exprimer la démarche de projet par les codes de représentation conventionnels. Exprimer clairement et synthétiquement les fondements de ses (ou d'une) idée(s) par divers moyens graphiques, écrits au choix de l'étudiant. Manipuler le dessin, les maquettes ou tout autre mode de communication pour explorer et concevoir.

(8) Adopter une attitude professionnelle

Organiser, développer et synthétiser un travail individuel ou et collectif. Poser une réflexion individuelle cohérente et personnelle basée sur les différents points de vue des intervenants du projet (enseignants, personnes extérieures...).

(9) Poser des choix engagés

Formuler une proposition qui fait sens face à une situation de projet spécifique. Etayer cette idée par l'expression claire des objectifs poursuivis. Collaborer par le projet à l'amélioration et au développement de l'intérêt collectif. Expliquer la signification politique de son activité par les prises de position architecturales. Adopter une posture éthique dans la conception du projet.

L'ensemble de ces acquis sera évalué à la fin du projet de synthèse du second quadrimestre du cycle bachelier.

Au premier quadrimestre, l'étudiant-e explorera par les projets courts deux orientations dont les acquis se focalisent sur certaines dimensions :

Par le projet court, l'étudiant-e comprendra que l'on peut entrer dans un processus conceptuel par différentes entrées et méthodes de conception (1-8).

Projet court « Architecture et sociétés » : Questions d'espaces habités, d'usages, de morphologies spatiales et bâties, de typologies

L'étudiant-e sera capable de mobiliser d'autres disciplines connexes au domaine de l'habiter de manière transversale (5). Il-elle sera capable (3) d'analyser les différents modes et usages d'habiter et d'en expliquer les fondements (1-2). Il-elle expérimentera à partir de ces modèles en réinventant ou actualisant des modes opératoires capables de donner des réponses singulières à une question posée (4). Il-elle sera capable de situer historiquement et culturellement les références étudiées et d'en rendre compte (3-4).

Cette focalisation constitue un point d'entrée pédagogique obligatoire, autour de laquelle peuvent graviter d'autres enjeux abordés de manière secondaire.

Projet court « Architecture et territoires » : questions de paysage, construit ou non, urbain ou rural, de grande échelle...

L'étudiant-e sera capable (3) d'analyser des projets et processus de conception d'architectes, d'urbanistes ou de paysagistes, sur des questions convoquant l'échelle du territoire, d'en expliquer les fondements (1-2). Il-elle expérimentera à partir de ces démarches en réinventant ou actualisant des modes opératoires capables de donner des réponses singulières et adaptées aux enjeux contemporains actuels (4). Il-elle sera capable de mobiliser d'autres disciplines comme l'urbanisme ou le paysage, de manière transversale (5). Il-elle rendra compte de sa démarche, adaptera et représentera son projet selon les modes et codes de représentation spécifiques au travail de la grande l'échelle du paysage et du territoire.

Cette focalisation constitue un point d'entrée pédagogique obligatoire, autour de laquelle peuvent graviter d'autres enjeux abordés de manière secondaire.

Le projet court est évalué individuellement et/ou en groupe. Chaque atelier précise son mode d'évaluation. La répartition des étudiant-es est attentive à ce que chacun-e soit confronté-e aux différents modes de travail et d'évaluation

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Au Q1, deux projets courts de 7 semaines sont proposés aux étudiant-es selon 2 orientations spécifiques : « Architecture et Sociétés » et « Architecture et Territoires ».</p> <p>Cette répartition en différents projets permet d'entrer dans le projet en focalisant sur une approche, explorant une orientation dans un contexte particulier, utilisant des méthodes de conception différentes : Dessin (de travail, de concept, d'analyse, de synthèse), Maquette (de travail, de concept, de programme, d'analyse, de synthèse), Références/Analogies, Détails, ... L'étudiant-e se confrontera ainsi à différentes approches, paroles, et processus de conception.</p> <p>Au Q2, l'étudiant-e aura le choix de participer à l'un des deux projets de 15 semaines proposés par deux binômes. Ce dernier consistera en un projet de synthèse et permettra de vérifier les différents acquis requis.</p> <p>Les étudiant-es travaillent, tantôt en groupe, tantôt individuellement.</p> <p>Les étudiant-es sont aussi amené-es à faire quelques visites architecturales et voyages d'étude.</p> <p>Les méthodes d'enseignement sont précisées à l'étudiant-e dans chaque énoncé en début de projet.</p>
<p>Contenu</p>	<p>L'UE Projet d'architecture 2 est ponctuée des plusieurs projets. L'étudiant-e est d'abord confronté à deux projets courts thématiques de 7 semaines, au Q1 et un projet de synthèse de 15 semaines, au Q2.</p> <p>Les projets courts rencontrent les deux orientations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Architecture et Sociétés » : l'échelle concrète du logement, les typologies, les questions sociétales à l'échelle de l'habiter, etc. • « Architecture et Territoires » : l'échelle du territoire, plus abstraite, le paysage, le travail de master plan, etc. <p>Le projet de synthèse est attentif à l'acquisition des connaissances et méthodes explorées dans les projets courts du cycle Bachelier et à la capacité qu'à l'étudiant-e à en faire synthèse.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>La bibliographie sera communiquée par les titulaires lors de l'énoncé du projet.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/TRN	ARCT1BA	20	LTARC1201	